QUANTEAM
8 rue Euler, 75008 Paris
01 56 68 77 80
www.quanteam.fr

À nos partenaires et parties prenantes,

Mercredi 17 janvier 2018,

Objet : Demande de délai pour la publication d'une Communication sur le progrès (COP)

Madame, Monsieur,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès suite à des réorganisations en interne. De plus, afin de fournir une COP la plus complète et pertinente possible, nous souhaiterions aligner notre date de publication sur celle de notre évaluation par l'agence de notation Ecovadis.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation au plus tard en date du lundi 16 avril.

Bien cordialement,

Julien Bensoussan
Directeur Général

QUANTEAM
26 Rue Brunel - 75017 Paris
Tél. 01 56 68 77 80
SAS au capital de 40.000 €
RCS Paris B 497845131 - TVA intracom : FR21497845131